

OPERATION : Téléphonie mobile pour les services de la Ville de Falaise

MARCHE DE SERVICE

Acte d'engagement

Objet du marché

Fourniture de service de téléphonie mobile pour la Ville de Falaise

Pouvoir adjudicateur

Ville de Falaise

Adresse : Place Guillaume le Conquérant - BP 58 - 14700 FALAISE

Téléphone : 02 31 41 61 61

Télécopie : 02 31 90 25 25

Référence de la délibération autorisant la signature du marché :

Délibération du Conseil municipal en date du 7 avril 2014

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles 27 et 59 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Personne habilitée à donner les renseignements des articles 127 à 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Le service finances de la Ville de Falaise

Organisme chargé des paiements

Comptable assignataire : Mme le Trésorier principal de Falaise

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

1. Contractant (le titulaire est une personne physique)

Je soussigné, contractant unique, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom « LE TITULAIRE »

M.
agissant en mon nom personnel,
Adresse :

Adresse électronique :
Immatriculé à l'INSEE :
Numéro de SIRET :
Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :
Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

2. Contractant (le titulaire est une personne morale)

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi la personne morale désignée ci-dessous, désignée dans le marché sous le nom « LE TITULAIRE »

M.
Domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société dénommée :
Ayant son siège social :
Adresse électronique :
Immatriculée à l'INSEE :
Numéro de SIRET :
Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :
Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

N° police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à

compter de la date limite de réception des offres finales.

3. Contractant (le titulaire est un groupement de personnes)

NOUS soussignés,

cotraitants conjoints

cotraitants solidaires

engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans le marché sous le nom « LE TITULAIRE »

1^{er} cocontractant

(Cas d'une personne morale)

M

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse :

Adresse électronique :

Forme de la société : Capital :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

(Cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel,

Adresse :

Adresse électronique :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

La société (cas de la personne moralereprésentée par Mou Monsieur (cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le mandataire du groupement conjoint.

Le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

La société (cas de la personne moralereprésentée par Mou Monsieur (cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le mandataire du groupement solidaire.

2^{ème} cocontractant

(Cas d'une personne morale)

M

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse :

Adresse électronique :

Forme de la société : Capital :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :
 Numéro d'identification au registre du commerce :

(Cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel,

Adresse :

Adresse électronique :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

- NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,
- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons :

	1^{er} cocontractant	2^{ème} cocontractant
Compagnie
N° de police

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

4. Objet du marché – Description

4.1 Objet

Le présent marché a pour objet la livraison des fournitures suivantes : Art. 1 du RC.

5. Durée du marché - Délais de livraison - Reconduction

5.1 Durée du marché / délais de livraison

Le délai d'exécution du marché est fixé à 12 mois.

Il commencera à courir à compter du 1^{er} décembre 2017.

5.2 Reconduction

Le marché pourra être reconduit 2 fois.

La reconduction est expresse à l'initiative du pouvoir adjudicateur.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du marché.

6. Montant de l'offre et forme du prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article *Prix* du CCAP.

Les conditions de variation de prix sont définies à l'article *Prix* du CCAP.

6.1 Forme des prix

Le marché est passé à prix ferme non actualisable.

6.2 Montant de l'offre

L'offre du fournisseur est constituée par le bordereau de prix unitaires ci-annexé.

Le montant du marché, tel qu'il résulte du détail estimatif (application du bordereau des prix unitaires) est de :

Montant HT :

TVA au taux de 20,00 % Montant :

Montant TTC :

Montant TTC (en lettres) :

.....

.....

En cas de groupement conjoint d'entreprises, la décomposition des prestations et paiements par cotraitant est précisée à l'article *Règlement des comptes* ci-dessous.

Versement de la rémunération du mandataire du groupement :

La rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses prestations. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

6.3 Cession de créances

En conséquence des prestations sous-traitées, le montant maximal des créances qui pourront être présentées au nantissement ou cédées sera respectivement de :

Cas d'une entreprise unique ou d'un groupement solidaire sans répartition des paiements

..... € H.T

Cas d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire avec répartition des paiements

Désignation de l'entreprise et des prestations réalisées	Montant maximal

7. Avance

Le marché ne fait pas l'objet d'une avance.

8. Règlement des comptes

8.1 Délai de règlement

Le délai de règlement des acomptes, des règlements partiels définitifs ou du solde est de 30 jours, à compter de la réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur.

Le taux d'intérêts moratoires est fixé à l'article *Intérêts moratoires* du CCAP.

8.2 Mode de paiement

Cas d'un titulaire unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement établi à l'ordre du titulaire (joindre les RIB).

DESIGNATION DU PRESTATAIRE	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	Organisme bancaire : N° de compte : (joindre un RIB ou un RIP)

 Cas d'un groupement solidaire sans répartition des paiements :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché :

par virement bancaire sur un compte ouvert au nom du mandataire du groupement solidaire (joindre un RIB)

par virement bancaire sur un compte commun ouvert au nom du groupement (joindre un RIB)

DESIGNATION DU PRESTATAIRE	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	Organisme bancaire : N° de compte : (joindre un RIB ou un RIP)

 Cas d'un groupement conjoint :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement établi à l'ordre de chacun des membres du groupement (joindre les RIB) selon la répartition suivante :

DESIGNATION DES COTRAITANTS	PRESTATIONS CONCERNEES ET MONTANT en HT	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		Organisme bancaire : N° de compte : (joindre un RIB ou un RIP)
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		Organisme bancaire : N° de compte : (joindre un RIB ou un RIP)

9. Pièces à produire par le cocontractant

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et 8 et D. 8254-2 à 5 du Code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales et organismes compétents.

Le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et 8 et D. 8254-2 à 5 du Code du travail.

Le candidat établi dans un Etat autre que la France produit un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

A, le

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

10. Acceptation de l'offre

Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous :

Montant H.T. :

Montant T.T.C :

Montant T.T.C en lettres :

.....

.....

Les sous-traitants proposés à l'article *Sous-traitance* ci-dessus et dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A....., le

Le pouvoir adjudicateur